

Le CHS s'est tenu le 30 juin 2014. à Bordeaux
La délégation FO était composée de **Marie-Marthe SUREAU** et de **Maryline SOUCHARD**.

La DISI Siège a réintégré le 20 juin dernier ses anciens bureaux au 18^{ème} étage de la Tour B de la Cité Administrative suite à la fin des travaux de désamiantage. Les agents de la CID 33 de bordeaux-Garonne se sont installé au même étage.

Le bilan 2013 médical des médecins a été présenté lors du CHS par le Dr DEMETTRE
83 visites médicales réalisées au cours de l'année. 58 visites annuelles ; 12 agents ont été orientés vers un médecin généraliste 6 vers un spécialiste.

Un constat a été fait : « La souffrance au travail s'amplifie » et les services de la DISI en sont victime comme les autres services.

Mais la DISI, comme l'ensemble des Direction se refuse à considérer que les suppressions d'emplois sont la principale cause des Risques Psycho Sociaux.

Budget du CHS 2014 : 58 861 €

21 686 € avaient été engagés lors du précédent CHS des 24 et 25 mars

32 045 € ont été votées lors du présent CHS
Les représentas restent à votre disposition pour vous donner le détail des dépenses votées en CHS.

Les registres Hygiène et sécurité ont été examinés en séance

A l'ESI de Bordeaux Océan encore une fois les agents ont notés qu'il y avait des fuites provenant de la terrasse. Ils ont inscrits des annotations concernant l'état de vétusté des sanitaires. Un courrier à été envoyé par de le Directeur ... de la DISI ; espérons que les réparations d'urgence seront effectuées.

Sur plusieurs sites les agents déplorent le manque de nettoyage des locaux.

Un peu partout des fenêtres en mauvais état ; des infiltrations ...La DISI prend l'eau ...

Ces interventions ne sont pas à financer pas les crédits du CHS.

Les représentants FO DGFIP ont rappelés que le CHS-CT ne doit pas de financer les dépenses relevant de la **D.G.F.** :

«**Dotation Générale de Fonctionnement**», il doit financer des équipements et des actions directement en rapport avec la sécurité et l'hygiène des agents de la DISI sud OUEST.

Les annotations rédigées dans les RHS registres hygiène et sécurité sont un point d'entrée pour cibler des actions qui relèvent du CHS. Il est donc important que les personnels soit vigilants sur les sujets qui concerne leur conditions de travail et fasse remonter leurs besoins

Le DUERPAP a été signé par le Directeur de la DISI le 26 juin 2014. Il est disponible sur le site intranet de la DISI.

Une nouvelle campagne est ouverte mais ce n'est qu'une actualisation du DUERP existant. Il n'y aura pas de questionnaires adressés aux agents. Seul les membres du groupe de travail se réuniront. Il y aura la prise en compte des nouveaux risques recensés.

Le PAP : « Le Plan Annuel de Prévention » élaboré à partir du DUERP comporte 74 lignes il a été soumis au vote lors du précédent CHS.

Il a été présenté devant les élus du dernier CTL en avril. Il se traduira par : des actions matérielles financées sur les budgets de 2014 et suivants et notamment : des **stages "gestions du stress"** ou **"gestes et postures"** mais aussi par des actions de soutien aux agents, de communication ou de réorganisation des processus de travail.

La visite de l'ESI Bordeaux-Garonne est prévue le 14 octobre 2014.